

# **Les SIPPE et le soutien aux familles très vulnérables : où en sommes-nous?**

Laurence Le Hénaff et Monique Rainville

Équipe Adaptation familiale et sociale, secteur 0-5 ans  
Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

***Colloque Québec-Strasbourg 2008***

***Le 16 octobre 2008***

# Plan de la présentation

## Les SIPPE

- Objectifs
- Origines
- Critères d'admissibilité
- Composantes
- Défis
- Les SIPPE et les services de garde
- Conclusion

# Objectifs

---

- Contribuer à diminuer la mortalité et la morbidité chez les enfants, les femmes enceintes et les parents vivant en contexte de vulnérabilité.
- Favoriser le développement optimal de ces enfants.
- Contribuer à améliorer les conditions de vie des familles suivies.

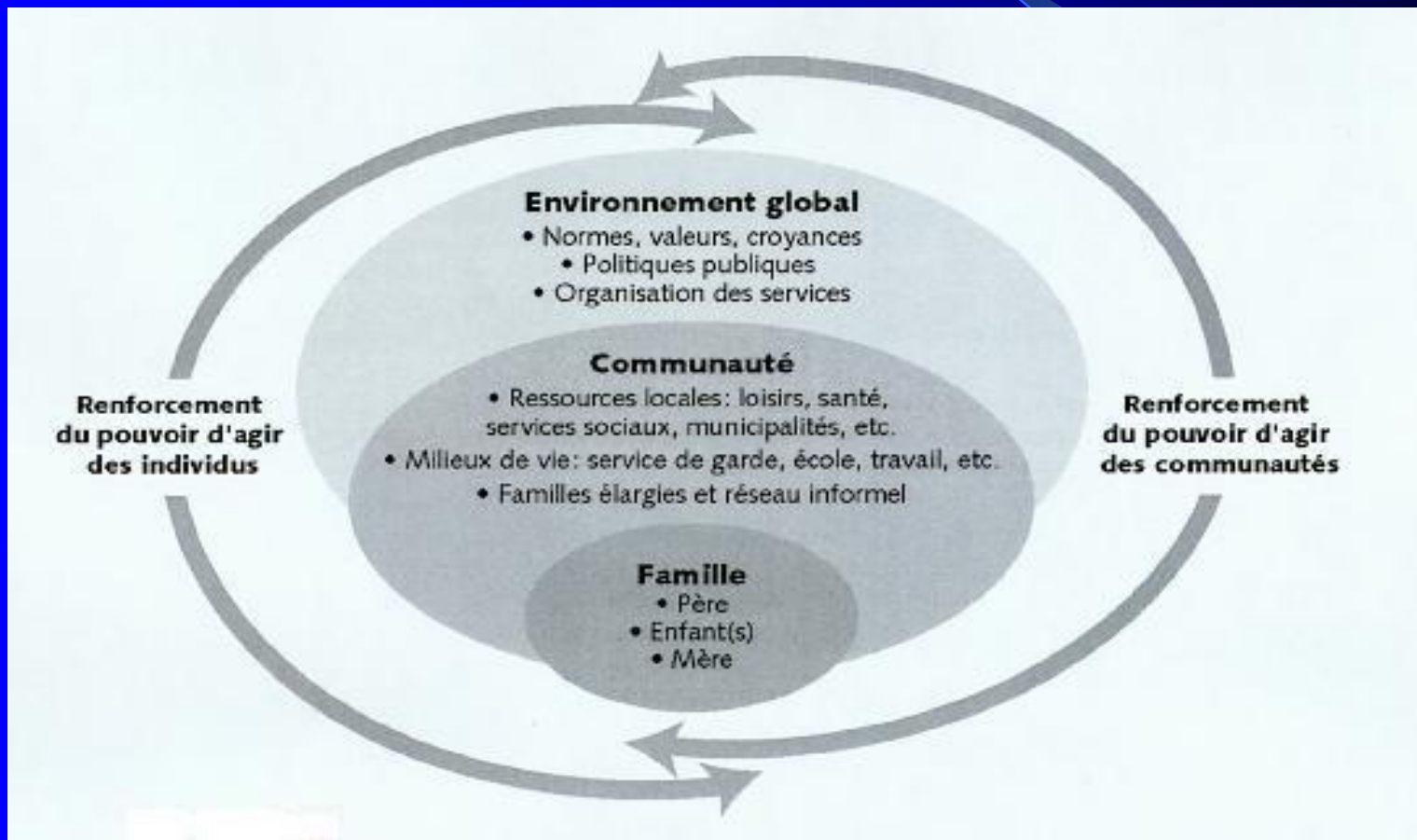
# Origine des SIPPE

## Assises du cadre de référence

- *Le Nurse Home Visitation Program* de David Olds
- L'expérimentation du programme Naître égaux – Grandir en santé
- Les nouvelles connaissances
- L'expertise qui s'est développée sur le terrain pendant plus de dix ans

# Origine des SIPPE

## Le modèle écologique



# Critères d'admissibilité

## ➤ **Les jeunes parents :**

- Jeune femme enceinte qui aura moins de 20 ans à l'accouchement.
- Mère d'un enfant de 0 à 5 ans âgée de moins de 20 ans à l'inscription.

## ➤ **Les mères d'un enfant de 0 à 5 ans âgées de 20 ans ou plus et leur famille :**


- Sans diplôme de secondaire V.
- Sous le seuil de faible revenu.

# Les SIPPE dans la gamme de services

**Universels**  
100 % des naissances  
± 6 630 en 2007

**Sélectifs**  
20 % parents et  
enfants  
± 1 330 en 2007

**Intensifs**  
1,8% jeunes parents  
± 120 en 2007  
4,3 % ≥ 20 ans  
± 280 en 2007



Rencontres et cliniques prénatales  
Le guide «Mieux vivre avec notre enfant»  
Maternité sans danger  
Visite postnatale  
Programme Initiative des amis des bébés (IAB)  
Promotion et soutien de l'allaitement maternel  
Vaccination  
Santé dentaire  
Groupes d'entraide parentale  
Programme « Jouer c'est magique »

OLO (œufs, lait et jus d'orange)  
Stimulation précoce  
ÉLÉ  
Y'APP  
SAEM  
FLUPPY

Services intégrés pour les familles vivant en contexte de vulnérabilité (SIPPE)

# Deux composantes

- *Accompagnement des familles*
- *Soutien à la création d'environnements favorables*



# Accompagnement des familles

- Le suivi individualisé
- L'intervention de groupe
- L'accompagnement dans le milieu

## Accompagnement des familles

### ➤ **Le suivi individualisé :**

- Une relation de confiance.
- Une intervention précoce, globale et spécifique à la fois, qui s'appuie sur les forces de la famille.
- Une intensité et une continuité de services.
- Porté par une intervenante privilégiée, elle-même soutenue par une équipe interdisciplinaire.

### **L'intervenante privilégiée :**

- Soutient la famille.
- S'assure de l'élaboration et du suivi d'un plan d'intervention.
- Fait le lien entre la famille, l'équipe interdisciplinaire et la communauté.
- Est soutenue par une équipe interdisciplinaire.

### **L'intensité et la continuité de services**

*En période prénatale :*

- Le plus tôt possible.
- Dès la 12<sup>e</sup> semaine de grossesse jusqu'à l'accouchement.
- Visite à domicile aux 2 semaines.

## Accompagnement des familles

### **L'intensité et la continuité de services**

*En période postnatale :*

<b>0 à 6 semaines</b>	<b>Toutes les semaines</b>
<b>7 semaines à 12 mois</b>	<b>Toutes les 2 semaines</b>
<b>13 à 60 mois</b>	<b>Tous les mois si les parents ou les enfants participent à des activités de groupe. Sinon, aux 3 semaines.</b>

## Accompagnement des familles

### ➤ **L'intervention de groupe :**

- Complète les visites à domicile.
- Favorise le développement global de l'enfant.
- Permet de briser l'isolement des parents.
- Contribue à l'intégration sociale des familles.

- **L'accompagnement dans le milieu :**
  - Fait connaître les ressources de la communauté.
  - Permet de répondre aux besoins de la famille et favorise une meilleure utilisation des ressources.

# Soutien à la création d'environnements favorables

- **Vis**e l'amélioration des conditions de vie des familles qui vivent en contexte de vulnérabilité.
- **Aux** niveaux local, régional et national.



## Soutien à la création d'environnements favorables

---

### **L'action intersectorielle, le moyen privilégié pour:**

- agir sur les déterminants de la santé et du bien-être;
- mobiliser un grand nombre d'acteurs;
- favoriser l'émergence et soutenir des projets novateurs.

## Soutien à la création d'environnements favorables

---

### ➤ Les acteurs concernés :

- Les familles.
- Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.
- Les organismes communautaires.
- Les centres de la petite enfance.
- Les municipalités.
- Les centres locaux d'emploi, etc.

## Soutien à la création d'environnements favorables

---

### **Les étapes de l'action intersectorielle locale :**

- Mobilisation des partenaires
- Analyse du milieu
- Mise en commun des ressources et des projets
- Élaboration d'un plan d'action
- Implantation et évaluation

# Soutien à la création d'environnements favorables

---

## **Le rôle de l'organisateur communautaire :**

- Mobiliser les acteurs du milieu.
- Soutenir et animer les regroupements.
- Faciliter l'établissement de liens et la collaboration entre les organismes.
- Participer aux rencontres d'échange et de formation et à différents comités de travail.
- Participer aux activités de l'équipe interdisciplinaire et faire la liaison entre cette équipe, les organismes communautaires et le milieu.

# Soutien à la création d'environnements favorables

---

## **Les conditions de réussite :**

- Prendre résolument parti pour des actions concrètes
- Mettre en œuvre des projets et des activités en lien avec les analyses de besoin des familles.
- Construire sur les forces des familles et des communautés.
- Favoriser l'implication des familles dans les projets collectifs.
- Se donner une structure de fonctionnement et de soutien souple.
- Instaurer un climat de confiance et soutenir l'engagement réel des partenaires.

# Les services de garde et les SIPPE

---

- Complémentarité des services concernant
  - le développement optimal de l'enfant
  - ses besoins de socialisation
  - d'autres problématiques.

# Les services de garde et les SIPPE

---

- Mise en place graduelle de mécanismes d'entente CLSC-CPE pour des places réservées.
- En 2002, signature d'une entente-cadre visant à promouvoir les protocoles d'entente CLSC-CPE.
- En 2005, différents aspects de l'implantation et de l'application des protocoles font l'objet d'une évaluation.
- En 2006, 33,7 % des CPE de la région 03 avaient signé un protocole d'entente CPE-CLSC.
- En 2004-2005, 37% des places réservées sont demeurées vacantes plus de 6 mois.

# Les défis des SIPPE

---

- Recrutement et maintien de la population visée.
- Vision **fidèle** des besoins des familles et **partagée** par tous les acteurs.
- Maintien du lien privilégié avec la famille dans un contexte de roulement important du personnel.
- Ressources financières et humaines adéquates.
- Formation et soutien clinique des nouveaux intervenants.
- Établissement et maintien de partenariats **bénéfiques pour les enfants et les familles.**



# MERCI



*Avez-vous des questions?*